

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 mai 2024

RÉFORME DE L’AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 2621)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N ° 214

présenté par
M. Echaniz, Mme Keloua Hachi, Mme Rouaux, M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes
et apparentés

ARTICLE 9 BIS

À la fin de l’alinéa 134, substituer à l’année :

« 2026 »

l’année :

« 2081 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à repousser l'entrée en vigueur de la fusion-absorption décidée de manière précipitée par le Gouvernement et à laquelle nous sommes opposés.

Il propose 2081 en symbole du retour de l'ORTF 100 ans après sa disparition.